

287

MAIRIE D'ETREMBIERES		
Courrier arrivé le 27 MARS 2025		
Destinataires	Original	Copie à
Maire	✓	
Adjoints		MT
DGS		
DGA		
Urbanisme		✓
Comptabilité		
Etat civil / Citoyenneté		
Communication / Animations		
Affaires Sociales		
Scolaire		
Bibliothèque		
Périscolaire		
C.T.M		
Police Municipale		
Autres		



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Archamps, le 18 mars 2025

Mairie d'Étrembières
A l'attention de Madame le Maire
Anny Martin

59 Place Marc Lecourtier
74100 Étrembières

Dossier suivi par : Mickael TISSOT (04.50.95.92.19 – m.tissot@syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Objet : Consultation « arrêt du projet de révision générale n° 2 de son Plan Local d'Urbanisme d'Étrembières.

Madame le Maire,

Suite à la phase de consultation administrative du projet de révision n°02 de votre Plan Local d'Urbanisme, le Syndicat Mixte du Salève émet un avis FAVORABLE à ces modifications.

Pour rappel votre PLU, comme toute ces modifications doivent être compatibles avec la Directive de protection et de mise en valeur des paysages du Salève.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

La Présidente,

Badia CHALEL



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE – Bâtiment Athéna – Entrée 2 – 38 rue Georges de Mestral – Archamps Technopole –
74166 SAINT JULIEN EN GENEVOIS CEDEX

Adresse postale : SYNDICAT MIXTE DU SALEVE - Bâtiment Athéna – Entrée 2 – 38 rue Georges de Mestral –
Archamps Technopole -74166 ST JULIEN EN GENEVOIS Cédex

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : info@syndicat-mixte-du-saleve.fr Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com. Site Internet : www.maisondu-saleve.com